

LA GESTION DE L'ABSENTÉISME UN GRAND DÉFI POUR LES ENTREPRISES

Travailler est essentiel de nos jours pour assurer notre bien-être et celui de notre famille. C'est ce qui permet de manger, se loger, se vêtir et se divertir. Toutefois, travailler implique aussi de garantir à l'employeur un certain nombre d'heures pour accomplir la tâche que nous avons accepté d'effectuer en retour d'un salaire. Pour assurer la quiétude de ses employés, l'employeur a créé une banque de jours d'absence pour des motifs divers comme la maladie, l'incapacité ou les obligations familiales.

Situation préoccupante

De plus en plus les organisations font face à une problématique de la prolifération excessive des absences au travail qui leur coûte très cher. On réalise que l'abus de congés pour des raisons véridiques ou non force l'employeur à prendre des mesures, parfois contraignantes, pour obliger les employés fautifs à faire face à leurs engagements professionnels. Cela contraint l'organisation à analyser les causes de l'absentéisme avant de prendre action.

Conséquences

D'un point de vue juridique, il n'y a pas de règles absolues. En effet, lorsque plusieurs facteurs justifient ses absences, il revient à l'employé d'établir qu'il sera en mesure d'effectuer son activité professionnelle adéquatement auprès de son employeur. Lorsqu'il s'agit d'un absentéisme dû à un seul facteur, c'est à l'employeur de démontrer que l'employé ne sera pas en mesure d'exécuter ses tâches dans un avenir rapproché.

Il va sans dire qu'il est préférable de s'entendre à l'amiable avec les personnes dont il est question ici car la perte de l'emploi ou la poursuite judiciaire pourra avoir des effets désastreux pour les deux parties. Au point de départ, il convient d'affirmer que l'intégrité de l'employé et la confiance de l'employeur sont, entre autres, des valeurs de base essentielles entre eux. Tant que les droits et obligations de l'un comme de l'autre sont respectés, l'harmonie règne.

Danielle Coulombe, PCC

Coach professionnelle et d'affaires

514.770.3818

danielle@coulombecoach.com

www.coulombecoach.com